



**Le Collectif des vétérinaires pour l'abolition de la corrida**, initié par **Jean-François Courreau**, professeur à l'École Vétérinaire de Maisons-Alfort (94), **Nathalie Milhas**, vétérinaire à Fenouillet (31), et **Jean-Paul Richier**, praticien hospitalier (94), a franchi le seuil symbolique des 1000 adhérents !

**Pour rejoindre le collectif, il suffit de souscrire à la déclaration suivante :**

*« En tant que vétérinaires, nous nous déclarons opposés à la corrida. Cette pratique, qui consiste à supplicier des taureaux en public, doit disparaître de nos sociétés. La souffrance qu'elle fait endurer à ces animaux est injustifiable. L'évolution des connaissances scientifiques ainsi que l'évolution des mentalités rendent désormais nécessaire la mise en œuvre de mesures visant à supprimer de tels spectacles. »*

**NOM :** .....

**Prénom :** .....

**Fonctions et titre que vous souhaitez voir apparaître :** .....

.....

.....

**Coordonnées d'activité et éventuellement de résidence :** .....

.....

.....

.....

(seule la commune que vous souhaitez voir apparaître sera publiée)

**Signature et tampon professionnel :**

*Nous vous accuserons réception avant de vous inclure dans la liste des signataires.*

Vous pouvez également adhérer en ligne (<http://www.veterinaires-anticorrída.fr/>,  
rubrique « Comment nous rejoindre » ou rubrique « Contact »)

**A renvoyer au CRAC Europe pour la Protection de l'Enfance, BP 10244 , 30105 ALES Cedex**